



**HAL**  
open science

# Émoticône et modalisation : ancrage énonciatif du locuteur dans un corpus de chat

Pierre Halté

► **To cite this version:**

Pierre Halté. Émoticône et modalisation : ancrage énonciatif du locuteur dans un corpus de chat  
Halté. Les émotions à travers les corpus, Sep 2014, Poitiers, France. hal-01618894

**HAL Id: hal-01618894**

**<https://hal.science/hal-01618894>**

Submitted on 20 Oct 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Émoticône et modalisation : ancrage énonciatif du locuteur dans un corpus de *chat***

**Pierre Halté**

Résumé : Les émoticônes permettent aux utilisateurs des divers moyens de communication en ligne de montrer leur émotion ou plus généralement leur attitude vis-à-vis d'énoncés propositionnels qu'elles accompagnent. Elles peuvent viser différents éléments de la situation d'énonciation, et peuvent porter sur des énoncés produits par le locuteur lui-même, ou par autrui. Elles remplissent plusieurs fonctions énonciatives, et ont pour caractéristique fondamentale d'ancrer le locuteur dans la situation d'énonciation, c'est-à-dire de montrer « qui parle », de montrer le degré d'implication de cette instance énonciative dans la conversation, et de moduler le degré et le type de prise en charge adoptée par le locuteur. Ce sont ces fonctions énonciatives de l'émoticône qui seront étudiées et détaillées dans cet article.

Abstract : Emoticons allow internet users to show their emotions, or, more generally, their subjective attitude towards stated propositional content that they “punctuate”. Emoticons can apply to different elements of the conversational situation, and to statements produced by the speaker himself, or by his interlocutor. They have several conversational functions, the first and most basic of which is to “anchor” the speaker in the conversational situation : emoticons are an easy way to identify “who’s speaking”. They also show how committed the speaker is towards his (or others’) statements by allowing him to modulate the degree and the type of responsibility he wants to show. These conversational functions will be studied and explored in this article.

Les émoticônes sont des combinaisons de signes graphiques, constituées à l'origine de signes issus de la banque de caractères informatisée ASCII (American Standard Code for Information Interchange), servant à imiter des mimiques faciales. Apparues au sein de la communication médiatisée par ordinateur dans les années 1980, elles servent aux locuteurs à montrer leurs émotions et à les intégrer à leur discours. Elles peuvent être lues en « penchant la tête vers la gauche », comme par exemple :) qui imite un sourire, ou alors, comme c'est le cas au Japon<sup>1</sup>, en gardant la tête droite : ^\_^ est aussi une imitation de sourire, mais cette fois vu « de face ». En tant qu'indices d'émotion, elles ont un rôle naturel de modalisateur, aux côtés d'autres marques modales comme les interjections ou encore les adverbes d'énonciation (Perrin, 2012). Cette courte étude vise à décrire leur fonction modalisatrice, en fondant cette description sur leurs caractéristiques sémiotiques, ainsi qu'à explorer le rôle énonciatif que cette fonction leur confère : « ancrer » le locuteur dans la situation d'énonciation<sup>2</sup>, par des contraintes, notamment en ce qui concerne le discours rapporté, mais aussi par des possibilités de modulation de prise en charge des contenus propositionnels énoncés par le locuteur ou par autrui. Nous étudierons des exemples tirés d'un corpus de conversations synchrones en ligne, constitué en 2009 lors de notre travail de thèse (Halté 2013) en nous connectant à un salon de discussion en ligne (ou *chat*) grâce au logiciel *mIRC*, au hasard, et en récoltant les historiques des conversations qui s'y sont tenues durant une dizaine d'heures. Notre objectif est de montrer que les émoticônes permettent au locuteur de s'inscrire dans la situation d'énonciation, et de rendre cette inscription manifeste de plusieurs façons. Nous montrerons, tout d'abord, sur quelles bases sémiotiques nous pouvons établir l'émoticône comme un modalisateur. Ensuite, nous nous intéresserons au comportement des émoticônes dans le cadre du discours rapporté. Enfin, nous proposerons d'envisager l'émoticône comme un outil de modulation du degré et du type de prise en charge des énoncés propositionnels, produits par soi-même ou par autrui.

## I – L'émoticône comme modalisateur

### 1 - L'émoticône : indice d'une attitude subjective

Le terme d'« émoticône » est trompeur : il porte à croire, en premier lieu, que l'émoticône est l'icône d'une émotion. Il convient dans un premier temps d'éclaircir les choses à ce sujet, en recourant notamment aux travaux d'Everaert-Desmedt (1990)<sup>3</sup>, qui propose une interprétation tout à fait opérationnelle, en ce qui concerne les sciences du langage, des travaux de Peirce. Peirce, selon Everaert-Desmedt, distingue trois types de relation entre un signe et l'objet du monde auquel il est attaché.

La première est la relation iconique qui est une relation d'imitation. On dira ainsi qu'un signe est une icône, lorsqu'il imite un objet du monde : « Un signe renvoie à son objet de façon iconique lorsqu'il ressemble à son objet » (Everaert-Desmedt, 1990 :53). Le mot « émoticône » n'est donc pas complètement trompeur : il s'agit bien d'imiter quelque chose.

---

<sup>1</sup> La lecture des émoticônes « de face » s'est démocratisée et ces émoticônes sont maintenant utilisées partout sur internet, sans distinction culturelle particulière.

<sup>2</sup> Par « situation d'énonciation », nous entendons l'ensemble des éléments susceptibles d'intervenir dans le calcul du sens d'un énoncé au moment de sa production. Ils peuvent être linguistiques ou extra-linguistiques. Une émoticône peut entre autres viser un contenu propositionnel, un acte de langage, une forme d'énoncé (voir Halté, 2013 pour plus de détails) : le contexte du t'chat – l'écrit - fait qu'elle visera nécessairement un élément linguistique de la situation d'énonciation, contrairement à un sourire réel qui peut être produit en réaction à un événement extra-linguistique.

<sup>3</sup> Nous avons pleinement conscience que, comme la plupart des travaux portant sur Peirce, l'interprétation d'Everaert-Desmedt est sujette à débat et à discussion. Notre propos ici n'est pas d'entrer dans ces débats mais plutôt de trouver une façon efficace et simple d'appréhender notre objet d'étude, ce que permet de faire le modèle de Peirce tel qu'il est présenté par Everaert-Desmedt.

Seulement, il ne s'agit pas littéralement d'imiter une émotion (on serait bien en peine de parvenir à concevoir ce que cela signifierait que d'imiter une émotion), mais une mimique faciale. Ainsi, l'émoticône de sourire, :), imite un sourire. De même, une onomatopée comme *glouglou* peut-elle être envisagée comme une icône sonore du bruit de l'eau qui s'écoule.

La seconde relation possible entre un signe et un objet est une relation indicielle. On dira qu'un signe est un indice lorsqu'il rend perceptible un objet qui ne serait pas perceptible sans l'indice : « L'indice est un fait immédiatement perceptible qui attire l'attention sur son objet, lequel n'est pas immédiatement perceptible. » (Everaert-Desmedt, 1990 : 61). Il existe des indices linguistiques, comme les déictiques, qui pointent toujours vers la situation d'énonciation. Les interjections sont aussi des indices : quand je dis « aïe », cette interjection est l'indice de ma douleur. Le cas de l'émoticône est un peu plus complexe : l'émoticône, pour nous (Halté 2013 : 228), est l'indice d'une émotion ou d'une attitude subjective, parce qu'elle est l'icône d'une mimique faciale elle-même indice d'une émotion. Ainsi, le sourire est une mimique faciale qui indique, par exemple, la joie ; l'émoticône de sourire est une icône de sourire et donc, *a fortiori*, se charge de la fonction indicielle du sourire. L'émoticône n'est donc pas, comme son nom semblerait l'indiquer, l'icône d'une émotion, elle en est l'indice.

La troisième et dernière relation ne concerne notre sujet que pour établir des catégories entre les types de signes. Il s'agit de la relation symbolique. On dira qu'un signe est un symbole lorsqu'il est associé de façon arbitraire à un objet du monde. Rien, dans la forme du signe, ni dans son rapport avec l'objet, ne motive la relation entre le signe et l'objet, en dehors d'une loi telle qu'elle peut être énoncée dans le dictionnaire. Ainsi, le mot « chien » et l'objet du monde « chien » ne sont en rapport que par une loi conventionnelle et arbitraire. Les émoticônes ne relèvent pas de cette catégorie. Cependant, un pictogramme peut être un symbole : un pictogramme de colombe, par exemple, évoquera la paix de manière symbolique.

Il résulte de cette première approche sémiotique que nous rejetons en dehors de la catégorie des émoticônes toute production graphique qui n'est pas indicielle. Ainsi, les pictogrammes qui servent à représenter sans *indiquer*, ne sont pas pour nous des émoticônes. Si je remplace le mot « chat » par un pictogramme représentant une tête de chat dans la phrase « le chat est dehors », ce pictogramme n'est pas, pour nous, une émoticône. De même pour l'exemple du pictogramme de colombe cité ci-dessus.

Pour récapituler, l'émoticône est l'icône d'une mimique faciale, et l'indice d'une émotion ou plus généralement d'une attitude subjective. Les indices présentent certaines caractéristiques qui ont des implications énonciatives importantes. Ainsi, ils pointent toujours vers la situation d'énonciation, *hic et nunc* ; la conséquence immédiate est que tout indice produit par le locuteur inscrit nécessairement ce dernier dans la situation d'énonciation. En produisant une émoticône, ou une interjection, le locuteur affirme son positionnement énonciatif et se montre en tant que locuteur inscrit, ancré, dans la situation d'énonciation.

## 2 – *Modus et dictum* : fonctions modalisatrices de l'émoticône

Bally (1944) propose de distinguer dans tout énoncé ce qui relève d'un sens logique, fondé sur des conditions de vérité, de ce qui n'en relève pas. Il appelle la composante logique et vériconditionnelle « *dictum* », et tout ce qui n'en relève pas, « *modus* ». Certains auteurs, comme Perrin (2008), parleront de fonctions modales et de fonctions dictales des divers éléments qui constituent un énoncé. C'est sur cette distinction que se fonde la notion de « modalisation », qui désigne tout positionnement subjectif du locuteur, marqué par divers procédés, par rapport à un contenu logique, vériconditionnel, que l'on peut aussi nommer « contenu propositionnel ». L'émoticône, puisqu'une de ses caractéristiques fondamentales est d'indiquer une émotion ou une attitude subjective, relève donc du *modus*. Elle ne sert pas à

décrire logiquement une émotion, mais bien à la montrer, directement ; elle ne fait pas sens selon des conditions de vérité (on ne peut pas réfuter un sourire) mais bien en montrant directement son sens, en lien direct avec la situation d'énonciation.

Si l'on considère, par exemple, l'énoncé suivant : *Le chien a mangé mes chaussures* :), on peut y distinguer un contenu propositionnel, qui est asserté dans *Le chien a mangé mes chaussures*, d'une part (c'est un énoncé qui, dans sa globalité, est non seulement réfutable, mais qui, en plus, est constitué d'éléments qui font sens de façon référentielle et descriptive – symbolique si l'on reprend la typologie de Peirce évoquée ci-dessus) ; et d'autre part, diverses informations qui ne font pas sens de façon propositionnelle, comme notamment l'émotivité :), mais aussi l'intonation si l'énoncé est prononcé à haute voix, etc. Ici, l'émotivité a pour effet de fournir un indice sur l'attitude subjective amusée que le locuteur fait porter sur le contenu propositionnel, et par inférence, on en conclut que le locuteur<sup>4</sup> est amusé du fait que le chien ait mangé ses chaussures. C'est donc une relation de modalisation typique qui existe entre l'émotivité et le contenu propositionnel qu'elle accompagne. Les conceptions classiques de la modalisation s'arrêtent ici. Nous proposons, après étude de notre corpus, d'élargir cette notion : pour nous (Halté, 2013 : 423), l'émotivité est un modalisateur qui permet de viser non seulement un contenu propositionnel, mais aussi tout élément de la situation d'énonciation : un acte de langage, la disposition des énoncés, la relation à l'interlocuteur...

### 3 - Exemples d'effets de modalisation fréquents

Les émoticônes, en tant qu'imitation de gestes, partagent avec ces derniers quelques caractéristiques, notamment en ce qui concerne les types d'interactions entre un comportement non-verbal intentionnel et un énoncé verbal. Ces interactions sont détaillées par Yus (2011 : 166) :

Un comportement non verbal, non intentionnel, renforce l'information véhiculée par l'occurrence verbale (exemple : mes mains tremblent, je transpire, et je dis « je suis nerveux ») ;

Un comportement non verbal, non intentionnel, contredit l'information véhiculée par l'occurrence verbale (exemple : mes mains tremblent, je transpire, et je dis « je suis calme ») ;

Un comportement non verbal, intentionnel, renforce l'information véhiculée par l'occurrence verbale (exemple : je mets mon index sur mes lèvres et je dis « taisez-vous ! ») ;

Un comportement non verbal, intentionnel, contredit l'information véhiculée par l'occurrence verbale (exemple : je fais un clin d'œil tout en faisant une remarque extrêmement désobligeante : effet d'ironie).<sup>5</sup>

---

<sup>4</sup> Nous utiliserons, dans tout ce qui suit, la typologie des instances énonciatives telle qu'elle a été proposée par Ducrot (1984, 2001), à savoir :

- Le sujet parlant : l'instance de production empirique, « réelle » de l'énoncé ;
- Le locuteur : l'instance présentée, dans le sens même de l'énoncé, comme responsable de l'énonciation ;
- L'énonciateur : instance, elle aussi présentée dans le sens même de l'énoncé, responsable de points de vue par rapport auxquels se positionne le locuteur.

Dans l'exemple qui nous occupe ici, le sujet parlant et le locuteur sont confondus : c'est-à-dire que les indices qui rendent visible l'instance responsable de la production de l'énoncé (l'adjectif possessif « mes » mais aussi l'émotivité « :) ») renvoient à la fois au locuteur ET au producteur empirique de l'énoncé. Le locuteur étant plus facile à identifier, grâce à des marques visibles dans l'énoncé, que le sujet parlant, qui selon Ducrot lui-même (2001 : 2) est difficile à définir correctement, nous préférons donc, lorsque les deux instances sont confondues et qu'il s'agit de rendre compte de la subjectivité dans le discours, utiliser le terme de locuteur ; d'autant que, dans la théorie de Ducrot, le locuteur est justement l'instance responsable du positionnement subjectif par rapport à des points de vue. C'est bien, ici, à ce type de positionnement que nous avons affaire : l'émotivité signale le positionnement du locuteur par rapport à ce qui est énoncé.

<sup>5</sup> Notre traduction.

Ces quatre combinaisons d'interactions entre comportement non-verbal et comportement verbal reposent sur deux critères : l'intentionnalité, et la discordance ou la concordance. Nous ne discuterons pas ici l'aspect intentionnel ou non-intentionnel de la production des émoticônes, et partirons du principe que, relevant de l'écrit, leur production implique un certain contrôle du locuteur. Nous considérerons ici qu'elles sont intentionnelles. Ceci dit, cela devra être discuté dans de futures recherches. Partant de ce point, on observe effectivement dans le corpus deux grandes tendances concernant la modalisation qu'opèrent les émoticônes : elles servent soit à renforcer un contenu propositionnel, soit à s'y opposer. Ces deux grandes tendances s'affinent évidemment : les émoticônes peuvent ainsi jouer un rôle dans des formes concessives, assertives, etc. Nous ne rentrerons pas dans le détail ici<sup>6</sup>. Nous noterons simplement ici que l'emploi d'une émoticône, le plus souvent, renforce ou au contraire contredit un contenu propositionnel. Voici un exemple de renforcement évident :

(1) <Tetsuoo> Mais certains acteurs ressemblent à ceux de la série V d'origine  
[<Tetsuoo> enfin j'en ai repéré deux  
<%Spinelli> héhé marrant ca :)

Ici, l'émoticône de sourire qui accompagne *héhé marrant ca* ne fait que reprendre, sur un autre mode sémiotique, l'information décrite propositionnellement par *marrant ca*. Il s'agit d'abord de dire son amusement, avec cet énoncé propositionnel, puis de le montrer, avec l'émoticône, les deux composantes se renforçant mutuellement pour confirmer le sens global de l'énoncé dans son entier. Voici un exemple de contradiction à visée d'atténuation :

(2) <LesPrie> pedri`, si tu fais ça discretos, je ne pense pas que ça intéresse Candy  
<pedri`> bah, j'suis pas tres doué pour etre discret x)

Ici, l'émoticône de sourire accompagne un énoncé qui décrit l'incapacité du locuteur à « être discret ». Il s'agit d'un énoncé qui ne peut être interprété que comme une auto-dépréciation ; l'émoticône de sourire, qui *a priori* reproduit un geste associé à une émotion positive, permet d'atténuer le sens de l'énoncé en montrant, si l'on paraphrase, que le locuteur, s'il ne se trouve pas très doué, trouve aussi cela amusant, que cela ne lui pose pas de problème dans la situation donnée, au contraire : qu'il est content, même, de ne pas être discret dans cette situation. C'est bien l'opposition, d'ordre principalement axiologique (puisque l'énoncé décrit un état de fait qui est axiologiquement connoté négativement, à savoir « ne pas être doué », et que l'émoticône imite un sourire, indiquant généralement une émotion positive), entre l'interprétation de l'émoticône et celle de l'énoncé descriptif, qui conduit à calculer ce sens.

Cette fonction de modalisateur fait de l'émoticône un outil d'ancrage énonciatif du locuteur : elle permet, de par son statut d'indice, non seulement d'inscrire ce dernier dans la situation d'énonciation – c'est-à-dire qu'elle fournit, comme un déictique embrayeur, un indice complètement fiable permettant aux interlocuteurs d'identifier le locuteur ; mais elle permet aussi, de par son statut de modalisateur, de le positionner par rapport aux contenus propositionnels énoncés (par autrui ou par lui-même), ce qui révèle son poids énonciatif. Pour tester cette hypothèse, nous observerons le comportement des émoticônes dans le cadre du discours rapporté, puis dans les phénomènes de prise en charge énonciative.

---

<sup>6</sup> Voir Halté (2013) pour plus d'analyses à ce sujet.

## II - Émoticône et discours rapporté

### 1 - Discours direct

Nous utiliserons dans ce qui suit deux outils théoriques permettant de travailler sur le discours rapporté : d'abord, la théorie énonciative de Ducrot (1980, 1984, 2001), qui distingue plusieurs instances énonciatives. Nous n'utiliserons que la notion de « locuteur » dans nos analyses. Selon Ducrot (2001), le sujet parlant, producteur empirique de l'énoncé, se situant comme « en dehors » du discours – et difficile, voire impossible, à définir ou circonscrire – se distingue du locuteur, instance énonciative marquée par des déictiques (notamment la première personne) et présentée, dans le sens même de l'énoncé, comme responsable de l'énonciation (Ducrot 2001 : 2). Ensuite, nous aurons recours à la description du discours rapporté de Rosier (2000), qui distingue le discours citant, d'une part, et le discours cité, d'autre part. Dans le t'chat, nous n'avons pas accès aux indices qui concernent le sujet parlant, mais bien seulement à ceux qui permettent d'identifier des locuteurs et, éventuellement, des énonciateurs. Lorsque nous évoquerons les différents utilisateurs en utilisant leurs pseudonymes dans les analyses qui suivent, nous traiterons donc des locuteurs, identifiés et construits par des marques énonciatives, et pas des sujets parlants. Le discours cité est énoncé par un locuteur qui peut être distinct de celui du discours citant. Passons maintenant à l'étude de quelques exemples :

(3) <Marcovanbouten> j'ai pas ta vie trépidante « hooooooooooooo il y a deux atomes qui vont se fissurer , j'en peux plus » ... ,)  
<Marcovanbouten> ;)  
<Bourguideche> tu veux pas venir faire le pantin en blouse blanche pendant que moi je glande?  
^^

L'émoticône de clin d'œil, produite par <Marcovanbouten>, est située après qu'il rapporte le discours fictif d'un de ses interlocuteurs, <Bourguideche>. Il lui attribue une citation qu'il n'a pas prononcée, pour se moquer de lui et de son travail de physicien. L'émoticône de clin d'œil indique donc un rapport de connivence, et montre que le fait d'attribuer la citation, ainsi que le contenu de la citation elle-même, est une taquinerie amicale. L'exemple est clair : l'émoticône est placée après les guillemets, et elle est donc sans aucun doute possible attribuée à <Marcovanbouten>. C'est bien lui qui produit l'émoticône de clin d'œil, et c'est bien son attitude subjective qui est montrée par elle. On peut cependant manipuler cet exemple, en enlevant par exemple les marques du discours direct comme les guillemets :

<Marcovanbouten> j'ai pas ta vie trépidante hooooooooooooo il y a deux atomes qui vont se fissurer , j'en peux plus ,) ...

Il paraît très difficile d'interpréter l'émoticône comme produite par le locuteur du discours cité<sup>7</sup>. Une émoticône sera toujours, *a priori*, interprétée comme produite par le locuteur du discours citant. Il est difficile de rapporter le sourire de quelqu'un au discours direct (même si cela peut se faire dans certaines conditions : le jeu d'acteur, par exemple), il est encore plus difficile d'attribuer une émoticône au locuteur du discours cité, car les indices qui permettent de faire cette opération à l'oral avec le sourire (l'intonation, les autres gestes et indices

---

<sup>7</sup> Même si les guillemets disparaissent, nous sommes encore face à du discours cité : de nombreux indices permettent à l'interlocuteur (<Bourguideche>) de comprendre par inférences que c'est son discours qui est repris ici ; il sait, par exemple, que <Marcovanbouten> ne travaille pas dans la physique alors que lui, si ; le mot « atome », par exemple, lui indique donc que c'est son discours qui est mis en scène ici, et ce même sans les guillemets. Si ces derniers marquent conventionnellement l'ouverture et la fermeture d'une citation, ils ne sont pour autant pas les seuls éléments marquant le discours rapporté.

permettant de comprendre par inférence qu'il s'agit d'une imitation ou d'un jeu d'acteur) ne sont pas disponibles. Seule l'inclusion de l'émoticône à l'intérieur des guillemets permettrait de forcer l'attribution de l'émoticône au locuteur du discours cité, et encore, ce ne serait vraiment pas clair dans le cas du clin d'œil :

<Marcovanbouden> j'ai pas ta vie trépidante « hooooooooooooo il y a deux atomes qui vont se fissurer , j'en peux plus ,) » ...

Il résulte de cette première analyse que les émoticônes semblent difficilement pouvoir être rapportées au discours direct. On n'en trouve d'ailleurs pas d'exemple dans le corpus étudié. Ceci confirme des intuitions mises au jour lors de la fabrication d'exemples : \*« Il a fait : « :) » » semble difficile, de même qu'il est difficile de considérer que « Pierre m'a dit : « j'ai réussi mes examens :) » » soit l'équivalent de : « Pierre m'a dit en souriant : « j'ai réussi mes examens » ». On touche ici aux limites de l'intégration de l'émoticône à des énoncés verbaux. Le fait qu'elle appartienne à un système sémiotique non verbal et non-écrit joue aussi un rôle dans l'impossibilité de la rapporter en employant les verbes de communication les plus courants. En effet, on peut rapporter au discours direct les interjections, qui partagent avec les émoticônes des caractéristiques sémiotiques et énonciatives : « Il a dit : « Aïe ! » » ou « Il a fait : « Aïe ! » » sont tout à fait possibles, tout simplement parce que les verbes qui introduisent le discours rapporté direct en français conditionnent, à leur suite, l'emploi de signes verbaux et non d'images.

La seule exception envisageable à la règle d'impossibilité de rapporter les émoticônes au discours direct est celle de l'introduction de ce discours par un verbe de communication signifiant un procès d'écriture, dans un contexte de production bien précis (la communication médiatisée par ordinateur) : on peut ainsi imaginer un énoncé du type : « Pierre a écrit hier sur Twitter : « Salut les copains, j'ai 32 ans aujourd'hui, je suis un vieux ! : ) » » ; dans ce cas, par exemple, l'émoticône sera attribuée au locuteur du discours cité sans aucun problème. Les exemples de ce type sont, toutefois, rarissimes. L'attribution de l'émoticône au locuteur du discours cité, ou à celui du discours citant, relève d'une interprétation fondée sur des inférences reposant elles mêmes sur des indices plus ou moins forts et concomitants.

## 2 - Discours indirect

(4) \* @Candy pratique une échographie sur pedri`

[...]

<pedri`> la dernière fois qu'on m'en a fait une, le mec m'a demandé si j'étais alcoolique -\_-'

<LesPrie> mdr pedri`, ha ouais, dur

[...]

<pedri`> ouais.... il m'a demandé si je buvais beaucoup... -\_-'

Dans cet exemple, <pedri`> rapporte au style indirect le discours d'un médecin, et fait suivre l'énoncé de l'émoticône -\_-', qui est l'icône d'une mimique faciale blasée, dépitée. Là encore, tout comme pour le discours direct, il est impossible d'attribuer l'émoticône au médecin ; il ne s'agit pas de montrer l'émotion du médecin lorsqu'il parle à <pedri`, mais bien l'émotion de ce dernier alors qu'il rapporte le discours du médecin. Encore une fois, l'émoticône est attribuée au locuteur du discours citant, confondu avec le sujet parlant. Les interlocuteurs la comprennent d'ailleurs comme telle, puisque l'intervention suivante s'appuie sur l'émotion montrée par l'émoticône : <LesPrie> dit ainsi *ha ouais, dur*, décrivant par là sa sympathie. Lors de la seconde occurrence de l'émoticône, l'énoncé rapporté est séparé de l'émoticône par des points de suspension, ce qui indique que la séquence rapportée se termine, et que l'émoticône est donc bien à attribuer à <pedri`> et pas au locuteur du discours cité. On ne trouve pas, dans notre corpus, d'exemple d'émoticônes employées au discours



indirect. Cela confirme les intuitions soulevées par l'observation d'exemples fabriqués : *\*il m'a dit que Oo* ou encore *\*Il m'a demandé si Oo* ne sont pas possibles. L'exception concernant les verbes signifiant un procès d'écriture ne s'applique pas au discours indirect : *\*Il m'a écrit que ;)* n'est pas possible.<sup>8</sup>

En tant qu'indice, l'émoticonne est nécessairement inscrite dans la situation d'énonciation, et ne peut donc être rapportée que si un nouvel espace énonciatif, enchâssé, apparaît dans le discours par des ruptures marquées conventionnellement (par les guillemets, par exemple). Cela fait donc de l'émoticonne un marqueur très fiable de l'ancrage énonciatif du locuteur, qui est utilisé comme tel pour montrer le positionnement du locuteur par rapport aux énoncés verbaux produits. Cette capacité de monstration la positionne comme un outil de choix pour indiquer le degré de prise en charge d'énoncés propositionnels par le locuteur.

### III – L'émoticonne comme indice du degré de prise en charge

#### 1 – Non prise en charge

Par prise en charge, nous entendons l'acte, sous-jacent à toute énonciation, qui permet au locuteur d'engager sa responsabilité, ou de refuser de l'engager, vis-à-vis de points de vue véhiculés par des énoncés propositionnels produits par lui-même ou par autrui. Voici la définition que propose Rabatel :

Tout énoncé présuppose une instance qui prend en charge ce qui est appelé, suivant les cadres de référence, le *dictum*, la lexie, le contenu propositionnel, la prédication, selon le schème minimal d'énonciation « JE DIS ("ce qui est dit") ». Au-delà des différences de dénomination, l'instance qui prend en charge un énoncé monologique est celle qui est à la source du processus de production de l'énoncé. Dans un énoncé tel que « je n'aime pas ces questions de prise en charge énonciative », *je* est la source et le valideur, c'est-à-dire celui qui entérine la vérité du contenu propositionnel. (Rabatel, 2009 :72)

Notre hypothèse ici est que les émoticonnes permettent de moduler la prise en charge, selon certains degrés, la non prise en charge étant le premier. L'émoticonne typique permettant de montrer une non prise en charge du contenu propositionnel par le locuteur est l'émoticonne de surprise, par exemple *Oo* ou *:O*. En voici un exemple :

(5) <%ondes-virtuelles> j ai pris un medecin referent gratuit  
<%ondes-virtuelles> et j y ss jms retournée  
<MeeYung> **Oo**

Ici, l'utilisateur <MeeYung> produit une émoticonne de surprise en réaction à un énoncé de <%ondes-virtuelles>. Il s'agit pour <MeeYung> de montrer son incapacité d'attribuer une quelconque valeur au *dictum* de l'énoncé produit (même s'il parvient à le comprendre littéralement) par son interlocuteur et donc de se positionner par rapport à ce dernier. Il faut bien distinguer ce cas de celui, possible, où une émoticonne d'étonnement indiquerait simplement que l'énoncé n'a pas été compris, au sens littéral du terme (dans le cas où, par exemple, l'énoncé serait indéchiffrable, ou écrit dans une autre langue, etc), ce qui ne relèverait pas pour nous de la non prise en charge. En voici un exemple, qui précède de peu (5) dans le corpus :

(6) <MeeYung> ondes-virtuelles : ce qu'il me reste à faire : faire des analyses plus poussées ...  
<%ondes-virtuelles> MeeYung oui  
<%ondes-virtuelles> echographie ?

---

<sup>8</sup> C'est la même chose pour les interjections : *Il m'a dit que aie* n'est pas possible. Voir à ce sujet les travaux de Laurence Rosier (2000) : « Dire *que* + interjection, c'est la rencontre improbable de la maîtrise du discours avec la « spontanéité » du « sujet » » (Rosier 2000, paragraphe 27, consulté en ligne le 10 février 2015).

<MeeYung> Oo  
<MeeYung> comment ça ?

Ici, il ne s'agit pas pour <MeeYung> de montrer avec « Oo » qu'il refuse de prendre en charge un point de vue ou une interprétation dont l'actualisation serait déclenchée par l'énoncé de son interlocuteur, mais bien de montrer qu'il ne le comprend pas.

Les manifestations de prise en charge ont des conséquences sur la suite de la conversation, puisqu'elles fournissent des indices aux locuteurs quant à ce qu'ont compris ou pas leurs interlocuteurs. Ici, par exemple, le fait que <MeeYung> montre sa surprise face à l'énoncé produit par <%ondes-virtuelles> forcera ce dernier à élaborer une nouvelle réponse, approfondissant et éclaircissant l'interprétation du premier énoncé.

## 2 – « Quasi » prise en charge ou prise en charge jouée

La prise en charge peut aussi n'être pas complètement assumée, voire même feinte. C'est ce que montre une émoticône de sourire accompagnant un énoncé assertif devant être reçu comme une plaisanterie :

(7) <Marcovanbouten> moi ça m'a toujours epaté de trouver des femmes intelligentes  
<Marcovanbouten> :)

Ici, l'utilisateur <Marcovanbouten> produit un énoncé assertif, propositionnel, qu'il fait suivre d'une émoticône de sourire. Il montre grâce à cette émoticône qu'il ne prend pas complètement en charge l'énoncé verbal, tout en laissant ouverte l'éventualité d'une réelle prise en charge. La temporalité linéaire de l'écrit joue un rôle important dans ce type de calcul de sens ; puisqu'on lit l'énoncé dans sa globalité avant d'y ajouter le sens de l'émoticône (voir à ce sujet l'étude de Provine et al., 2007<sup>9</sup>), qui est située après lui, la première tendance est d'attribuer au locuteur une prise en charge complète de la proposition assertée (puisque l'assertion est un acte qui est fondé, selon l'analyse traditionnelle, sur la croyance que « ce qu'on dit est vrai »). L'interlocuteur croit donc dans un premier temps que <Marcovanbouten> adhère à ce qu'il dit. L'émoticône de sourire conduit ensuite le lecteur, par inférence, à revoir cette première interprétation : <Marcovanbouten> fait en fait « comme si » il croyait ce qu'il énonçait. C'est sur ce décalage que repose la plaisanterie dans ce cas précis. Il s'agit ici d'une prise en charge jouée, feinte, en vue d'amuser l'interlocuteur.

## 3 – Prise en charge implicite

Enfin, les émoticônes permettent aussi de montrer une prise en charge implicite, fondée sur des inférences faites à partir du contact entre l'émoticône et un énoncé propositionnel produit par soi-même ou par autrui.

(8) <%Spinelli> ca va ca vient..  
<%Spinelli> mais bon en ce moment ca vient pas trop :S  
<%ondes-virtuelles> :(

Dans cet exemple, l'utilisateur <Spinelli> ponctue son énoncé par une émoticône de dépit, de tristesse, :S ; et <ondes-virtuelles>, son interlocuteur, produit à son tour une émoticône de

---

<sup>9</sup> Il est démontré, dans cette étude, que : « les utilisateurs ont tendances à traiter le message comme un tout et ensuite à ajouter le sens de l'émoticône, comme une information additionnelle ou complémentaire. Après un classement des émoticônes en (a) celles qui constituent le seul contenu du message (ou « émoticônes nues »), (b), les émoticônes qui sont placées au début ou à la fin du message, et (c), les émoticônes qui sont à l'intérieur du message, ils concluent que le second type est de loin le plus fréquent. Ceci corrobore une tendance à utiliser les émoticônes comme qualifiants du message complet. » (Yus, 2011 : 169, notre traduction).

tristesse : :( . Dans les deux cas, il s'agit de montrer une prise en charge de l'énoncé propositionnel qui précède et qui décrit une situation difficile à vivre pour <Spinelli>. C'est ici simplement la concordance entre le type d'émotion montrée par l'émoticône, la tristesse, et la situation décrite que l'on ne peut qu'interpréter comme difficile, qui permet de montrer que le locuteur prend en charge le contenu propositionnel énoncé par autrui. En effet, il nous paraît difficile qu'un locuteur produise une émoticône de tristesse, en réponse à un *dictum*, énoncé par l'interlocuteur, décrivant une réalité triste, si le locuteur produisant l'émoticône n'attribue pas une valeur de vérité à ce que lui a dit l'interlocuteur. Si quelqu'un me dit que sa situation financière est désespérée, alors que je crois qu'il est extrêmement riche, ma réaction ne sera pas sympathique (au sens strict du terme). Si je ne sais rien de sa situation réelle, comme c'est le cas dans (8), il n'y a aucune raison de ne pas croire ce qui m'est dit. L'émoticône, ici, montre implicitement que le locuteur accorde au *dictum*, énoncé par autrui, une valeur de vérité positive : il croit ce qui est dit. Si, par contre, la proposition énoncée et l'émoticône étaient en discordance, par exemple si une émoticône de sourire accompagnait l'énoncé verbal, la prise en charge serait feinte ou jouée et on comprendrait qu'<ondes-virtuelles> ne croit pas que la situation de <Spinelli> soit si désespérée que cela. Le fait qu'<ondes-virtuelles> utilise une émoticône différente que celle employée par <Spinelli> montre qu'il n'est pas dans la simple répétition émotionnelle, ni dans l'imitation, mais qu'il prend en charge la proposition d'une façon qui lui est propre. Les émoticônes sont donc des outils puissants de modulation de la prise en charge, tant dans le type de prise en charge qu'elles peuvent permettre d'assurer que dans le degré, l'intensité ou la personnalisation de cette prise en charge.

### Conclusion

Les émoticônes, en tant qu'indices de subjectivité, relèvent de la modalisation. Elles ont donc deux caractéristiques majeures en ce qui concerne leur énonciation : d'une part, elles ne font sens qu'en pointant vers la situation d'énonciation, *hic et nunc* ; et d'autre part, elles participent à la construction du locuteur en marquant un positionnement subjectif. Cela est confirmé par la difficulté de les rapporter comme ayant été produites par autrui : elles sont toujours attribuées, par défaut, au locuteur du discours citant. Ce statut de modalisateur leur confère une place particulière dans les phénomènes de prise en charge : les émoticônes permettent, de façon très efficace, même si parfois implicite, de moduler le degré de responsabilité du locuteur par rapport à l'actualisation d'énoncés produits par lui-même ou par autrui, et de rendre cette modulation visible aux autres instantanément, ce qui a un impact important sur la dynamique conversationnelle.

## Bibliographie

- Bally, Charles (1944). *Linguistique générale et linguistique française*, 2e édition. Berne : A. Francke.
- Rosier, Laurence (2000). « Interjection, subjectivité, expressivité et discours rapporté à l'écrit : petits effets d'un petit discours », *L'interjection en français*, p. 19. Rosier, Laurence, Fauré, Laurent (dirs.) (2000). *Cahiers de praxématique* 34. Montpellier : Université Montpellier III, CNRS.
- Ducrot, Oswald (1980). *Les mots du discours*. Paris : Minuit.
- Ducrot, Oswald (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.
- Ducrot, Oswald (2001). « Quelques raisons de distinguer locuteurs et énonciateurs », *Polyphonie*, n°3, disponible en ligne : [http://www.hum.au.dk/romansk/polyfoni/Polyphonie\\_III/Oswald\\_Ducrot.htm](http://www.hum.au.dk/romansk/polyfoni/Polyphonie_III/Oswald_Ducrot.htm)
- Everaert-Desmedt, Nicole (1990). *Le processus interprétatif : introduction à la sémiotique de Ch. S. Peirce*. Liège : Mardaga.
- Halté, Pierre (2013). *Les marques modales dans le chat : étude sémiotique et pragmatique des interjections et des émoticônes dans un corpus de conversations synchrones en ligne*. Thèse soutenue le 13 décembre 2013 à Luxembourg. [En ligne], mise en ligne le 13 décembre 2013. URL : [<http://www.theses.fr/2013LORR0308>].
- Perrin, Laurent (2008). « Le sens montré n'est pas dit », *L'énonciation dans tous ses états, mélanges offerts à Henning Nølke à l'occasion de ses soixante ans*, pp. 157-187. Birkelund, M., Mosegaard Hansen, M.-B. & Norén, C. (éds.)(2008). Bern : Peter Lang,.
- Perrin, Laurent (2012). « L'énonciation dans la langue. Ascriptivisme, pragmatique intégrée et sens indiciel des expressions », *Ironie et un peu plus. Hommage à Oswald Ducrot pour son 80ème anniversaire*, pp. 65-85. Atayan, Wienen (éds.)(2012). Francfort : Peter Lang.
- Perrin, Laurent (2013). « Les formules monologiques et dialogiques de l'énonciation », *Les théories énonciatives aujourd'hui : un demi-siècle après Benveniste*, pp. 187-211. Ducard, Dominique, Dufaye, Lionel, et Gournay, Lucie (éds.) (2013). Paris : Ophrys.
- Provine, Robert, Spencer, Robert, Mandell, Darcy (2007). « Emotional expression online. Emoticons punctuate website text messages », *Journal of Language and Social Psychology* 26, pp. 299-307. Santa Barbara : University of California,.
- Rabatel, Alain (2009). « Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée... », *La notion de « prise en charge » en linguistique*, pp. 71-87. Coltier, Danielle, Dendale, Patrick, De Brabanter, Philippe (dirs) (2009). *Langue Française* 162. Paris : Armand Colin.
- Yus, Francisco (2011). *Cyberpragmatics, Internet-mediated communication in context*. Amsterdam / Philadelphie : John Benjamins Publishing Company.